

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N<sup>o</sup> 3147

Dossier concernant les soins de  
conservation à donner à des œuvres  
de Hemling et de Van Eyck qui se  
trouvent à l'Hopital de Bruges  
au Musée de cette ville.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.



N<sup>o</sup> 3147

Bruxelles le 21<sup>er</sup> 1846

A Monsieur Victor Le Roy  
Conseiller - Expert des  
Musées Royaux de peinture  
Bruxelles.

Monsieur  
Je vous rappelle notre lettre  
du 21 Janvier dernier  
relative à deux tableaux  
dont on propose la  
restauration, & appar-  
tenant l'un à l'Hôpi-  
tal St-Jean, l'autre  
au Musée de la Ville  
de Bruges -







N° 3147 Bruxelles 21 Janvier 1890

H  
à M. Victor Le Roy.  
Commissaire - Expert des  
Munis. roy. de Belgique.

On projette la restauration  
du tableau de Memling (Le mariage  
de St. Catherine) de l'hôpital St Jean  
à Bruges, ainsi que des œuvres  
de J. Van Eyck (La Vierge et l'Enfant  
Jésus, avec le portrait du Donateur,  
le Chanoine Georges Vander Pals)  
appartenant au Musée de la  
même ville.

et ce propos, le Gouvernement  
aura consulté sur le choix des  
l'artiste auquel il conviendrait  
de confier ces travaux. Sur les  
dépense approximative qui  
résulteraient de cette restauration,



Les vœux de la Commission  
se sont naturellement portés sur  
vous, M<sup>r</sup>, et si comme nous  
l'espérons, vous consentez à vous  
charger du travail dont il s'agit  
nous nous ferons de vouloir bien  
vous rendre à Bregenz, à l'effet  
d'examiner les deux Chef d'œuvre  
à restaurer et nous donner  
ensuite une appréciation de la dépense  
que nous désirerions leur mise en état.  
~~Cette opération~~ est qui aura  
forcément pour objet de  
réparer les fouilles de quelques  
qui se détachent des fragments.  
En l'état dans lequel se  
trouvent ces-ci, les études  
restauratrices sont intéressantes  
sur la <sup>conservation</sup> d'opérer sur  
place le travail de restauration  
conservatoire qu'ils nécessitent  
C'est ce que nous espérons.

Il nous sera agréable, M<sup>r</sup>,  
de recevoir avant le mardi, 29  
de ce mois, les renseignements que  
vous solliciterez de votre obligeance  
et nous prions, d'agréer l'assurance  
de notre très haut.

Le Com-Directeur  
Le Secrétaire  
VH



Extrait  
d'une lettre du Doyen De Meyer  
N<sup>o</sup> 3001

Bruxelles. le 2 août 1889. -

Honorable le Ministre de l'Intérieur  
& de l'Instruction Publique. -

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 3147

M. M. les Délégués ont profité de leur présence à Bruges pour voir le Musée de cette ville & ils ont constaté avec le plus vif regret l'état pénible dans lequel se trouvent des œuvres les plus estimées de l'Ecole flamande; elles sont menacées d'une ruine prochaine provenant de la défectuosité du local dans lequel elles sont déposées, ainsi que du manque complet de soins de conservation qu'elles réclament depuis longtemps. -

S'étant rendus ensuite à l'Hôpital S<sup>t</sup> Jean, leur attention s'est portée sur quelques unes des célèbres peintures d'Hemling qui sont également dans un état regrettable; des parcelles de couleur se soulèvent & ne tarderont pas à tomber.

La Commission s'est émue avec raison d'une situation qui s'aggrave de jour en jour & à laquelle il importe de remédier promptement. En la signalant à toute votre attention, elle ne peut s'empêcher, M. le Ministre, de solliciter votre bienveillant concours pour les mesures à prendre d'urgence afin de praver aux suites dévastatrices auxquelles sont inévitablement exposés des œuvres qui intéressent à un si haut degré notre ancienne Ecole flamande.

Agts. -

Le Secrétaire,  
(Signé) Stienonp.

Le Président  
(S.) Fitis. -



MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR

et de

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION

DES

SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 14888

N B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de  
l'Administration.

/ ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE 18 janvier 1890.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 5747

Messieurs,

En suite des observations qui ont été trans-  
mises à M. le Gouverneur de la Flandre occidentale  
relativement aux tableaux de Memline et de van  
Eyck, du musée comal et du musée de l'hôpital à  
Bruges, une inspection de ces tableaux a été faite par  
une commission déléguée par l'admin. brugeside.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport  
de cette commission et de vous prier de me faire connaître  
à quel artiste restaurateur on pourrait confier le  
travail à exécuter et la dépense approximative  
qui résulterait de cette restauration.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma conside-  
ration distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et  
de l'Instruction publique

M. de Mevius

La Commission directrice des  
Musées de peinture et de sculpture  
de l'Etat.



Copie

IMMAG. ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

314

Nous, soussignés, Louis De la Censerie, directeur de l'académie communale des beaux-arts, Désiré Deebeyer, membre de la jointe de l'Académie, Alfred Ronse, échevin de la ville, François Van den Abeele, membre de l'académie communale et Edmond Van Hove, artiste-peintre, déclarons avoir procédé le Lundi, 11 g<sup>bre</sup> 1889, à l'examen du rétable à volets, chef-d'œuvre de Hans Memline, faisant partie de la collection des Hospices Civils, à l'Hôpital St Jean de cette ville, et avoir constaté que, malgré ses quatre siècles d'âge, il se présente dans un état assez satisfaisant. Toutefois, l'on remarque un nombre assez grand de retouches et de boursoufflures de diverse importance que l'on constate vers le milieu et surtout dans le bas du sujet principal représentant le mariage mystique de Ste Catherine où ces boursoufflures sont suffisamment gonflées pour pouvoir s'aplatir sous une légère pression du doigt, ce qui indique que l'apprêt et la peinture se sont détachés du panneau et qu'à la longue il s'y produira des crevasses qui en se brisant occasionneront la chute des parties détachées.

Nous estimons que ces boursoufflures devraient faire l'objet d'un travail prochain de restauration qui consisterait uniquement à introduire une matière collante, faisant adhérer la partie détachée du panneau.

Le volet de droite du triptyque qui représente, comme sujet principal, la décollation de St Jean a été trouvé dans un état peu satisfaisant, attendu qu'une boursoufflure très importante et fort visible depuis longtemps, correspondant à l'emplacement de la main du jeune Seigneur à veston vert, s'est complètement écaillée et brisée, et dont malheureusement une petite partie est tombée et perdue.

Afin de prévenir d'autres dégradations de cette nature, il y a lieu de procéder, à bref délai, au fixage des écaillures, en procédant, comme il a été dit plus haut, et en complétant la partie manquante de la main, au moyen de peinture à la gouache qui est le seul moyen propre à effectuer la réparation. Les autres boursoufflures devront être traitées, si possible il y a, comme il a été proposé pour le sujet principal.



Quant aux repeints d'époque inconnue que l'on remarque dans les vêtements et autres parties du tableau, ils ont été jugés de nature à ne pouvoir être retouchés et à devoir rester dans l'état où ils sont actuellement.

Le volet gauche, dont le sujet représente St Jean dans l'île de Patmos, assis et absorbé dans la contemplation de la vision de l'Apocalypse, se trouve relativement dans un état meilleur, mais on y remarque aussi plusieurs boursofflures non encore écaillées qui pourront probablement être fixées par le procédé indiqué.

Les revers des volets, représentant des frères et des sœurs hospitaliers ainsi que leurs patrons, exigent également des soins; des boursofflures s'y sont produites en grand nombre et il est probable qu'anciennement des écaillures s'étant produites, plusieurs parties sombres ont été repeintes à l'huile et apparaissent aujourd'hui sous forme de taches d'un effet déplorable.

L'un de nous a proposé d'appliquer, comme préservatif, un léger vernis sur toutes les peintures après que les réparations et les restaurations seraient faites. Mais cette proposition n'a pas été appuyée, parce que plusieurs d'entre nous se sont déclarés incompetents pour décider une telle mesure, dont les conséquences, bonnes ou mauvaises, sont inconnues.

Enfin d'amortir les chocs qui pourraient se produire lorsque l'on ouvre et ferme les volets, nous proposons le placement de petits tampons en feutre aux endroits où le contact a lieu. Nous signalons aussi le mauvais état d'une peinture de volet qui ne présente plus la sécurité voulue.

Finalement il a été décidé, à l'unanimité, que vu l'état dans lequel se trouvent ces chefs-d'œuvre, les travaux de réparation et de restauration doivent être exécutés à l'hôpital St Jean, attendu qu'un transport quelconque nuirait bien plus que les lésions possibles de plusieurs siècles à venir.

De là, nous nous sommes rendus au musée de la ville, établi provisoirement à l'école Boguerde, à l'effet d'examiner le tableau peint par Jean Van Eyck, et représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, St Donatien, St Georges et le donateur Georges Van der Pale, chanoine.

Après un examen attentif, nous avons trouvé que l'œuvre du grand peintre se trouvait dans un état satisfaisant; les retouches exécutées à l'huile et qui datent de bien des années sont nombreuses, elles occupent des emplacements importants et défigurent cette belle œuvre.

Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu de faire disparaître ces retouches sous de nouvelles, attendu que dans quelques années les mêmes différences de tons se reproduiraient et qu'actuellement les soins devront se borner à quelques boursofflures encore peu apparentes qu'il s'agirait de fixer au panneau.

Cinsi fait à Bruges, le 23 décembre 1889,  
(signé) De Meyer.

(signé) E. Van Hove.

(signé) Alf. Ronse.

(signé) J. Van den Abele.

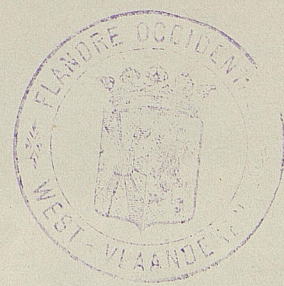
(signé) L. Delabenderie.

Pour Copie Conforme:  
Les Bourgmestre et Echevins  
de la ville de Bruges,

Par ordonnance:  
Le Secrétaire,  
Chooris.

Almédée Visart.

Pour Copie Conforme,  
Le greffier provincial,  
J. Heridaer





*Copie.*

Nous, soussignés, Louis De la Censerie, directeur de l'Académie communale des Beaux-arts, Désiré De Meyer, membre de la jointe de l'Académie, Alfred Ronse, échevin de la ville, François Tanden Abele, membre de l'Académie communale, & Edmond Van Hove, artiste-peintre, déclarons avoir procédé le lundi, 11 9<sup>th</sup> 1889, à l'examen du vitrail à volants, chef-d'œuvre de Hans Memline, faisant partie de la collection des Hospices Civils, à l'Hôpital St-Jean de cette ville, et avoir constaté que, malgré ses quatre siècles d'âge, il se présente dans un état assez satisfaisant. Toutefois, l'on remarque un nombre assez grand de retouches & de boursofflures de diverse importance que l'on constate vers le milieu & surtout dans le bas du sujet principal représentant le mariage mystique de St<sup>e</sup> Catherine où ces boursofflures sont suffisamment gonflées pour pouvoir s'aplatir sous une légère pression du doigt, ce qui indique que l'apprêt et la peinture se sont détachés du panneau et qu'à la longue il s'y produira des crevasses qui en se brisant occasionneront la chute des parties détachées.

Nous estimons que ces boursofflures devraient faire l'objet d'un travail prochain de restauration qui consisterait uniquement à introduire une matière collante, faisant adhérer la partie détachée du panneau.

Le volet de droite du triptyque qui représente, comme sujet principal, la décollation de St-Jean, a été trouvé dans un état peu satisfaisant, attendu qu'une boursofflure très importante et fort visible depuis longtemps, correspondant à l'emplacement de la main du jeune Seigneur à son verbe, s'est complètement écaillée et brisée, et dont malheureusement une petite partie est tombée & perdue.

Afin de prévenir d'autres dégradations de cette nature, il y a lieu de procéder, à bref délai, au finissage des écaillures, en procédant, comme il a été dit plus haut, et en complétant la partie manquante de la main, au moyen de peinture à la gouache qui est le seul moyen propre à effectuer la réparation. Les autres boursofflures devront être traitées, si possible, il y a, comme il a été proposé pour le sujet principal.

Quant aux repeints d'époque inconnue que l'on remarque dans les vêtements & autres parties du tableau,



ils ont été jugés de nature à ne pouvoir être retouchés & à devoir rester dans l'état où ils sont actuellement.

Le volet gauche, dont le sujet représente St Jean dans l'île de Patmos, assis et absorbé dans la contemplation de la vision de l'Apocalypse, se trouve relativement dans un état meilleur, mais on y remarque aussi plusieurs courboulures non encore écaillées qui pourront probablement être levées par le procédé indiqué.

Les revers des volets, représentant des frères & des sœurs hospitaliers ainsi que leurs patrons, exigent également des soins; des courboulures s'y sont produites en grand nombre & il est probable qu'anciennement des écaillures s'étant produites, plusieurs parties tombées ont été repeintes à l'huile & apparaissent aujourd'hui sous forme de tâches d'un effet déplorable.

L'un de nous a proposé d'appliquer, comme préservatif, un léger vernis sur toutes les peintures après que les réparations et les restaurations seraient faites. Mais cette proposition n'a pas été approuvée, parce que plusieurs d'entre nous se sont déclarés incompetents pour décider une telle mesure, dont les conséquences, bonnes ou mauvaises, sont inconnues.

Afin d'amortir les chocs qui pourraient se produire lorsque l'on ouvre & ferme les volets, nous proposons le placement de petits tampons en feutre aux endroits où le contact a lieu. Nous signalons aussi le mauvais état d'une jointure de volet qui ne présente plus la sécurité voulue.

Finalement il a été décidé, à l'unanimité, que vu l'état dans lequel se trouvent ces chefs-d'œuvre,

les travaux de réparation & de restauration doivent être exécutés à l'hôpital St Jean, attendu qu'un transport quelconque nuirait bien plus que les lésions possibles de plusieurs siècles à venir.

De là, nous nous sommes rendus au Musée de la ville, établi provisoirement à l'école Bogaerde, à l'effet d'examiner le tableau peint par Jean Van Eyck, et représentant la Vierge & l'Enfant Jésus, St Donatien, St Georges & le donateur Georges Vander Pale, chanoine.

Après un examen attentif, nous avons trouvé que l'œuvre du grand peintre se trouvait dans un état satisfaisant; les retouches exécutées à l'huile & qui datent de bien des années sont nombreuses, elles occupent des emplacements importants & défigurent cette belle œuvre.

Nous sommes d'avis qu'il n'y a pas lieu de faire disparaître ces retouches sous de nouvelles, attendu que dans quelques années les mêmes différences de tons se reproduiraient & qu'actuellement les soins devront se borner à quelques courboulures encore peu apparentes qu'il s'agirait de fixer au panneau.

Ainsi fait à Bruges, le 23 Décembre 1889.  
(Signé) De Meyer.

(Signé) E. Van Hout

(Signé) Alf. Ronset.

(Signé) L. De la Censerie. (Signé) D. Jansen Abele.

Pour Copie Conformée:  
Les Bourgmestre & Echevins  
de la ville de Bruges

(S.) Amédée Vissart.

Pour Copie Conformée,  
Le Greffier provincial,  
(S.)

Par ordonnance:  
Le Secrétaire,  
(S.) Choavis.



Bruxelles 17<sup>th</sup> d<sup>th</sup> 1889

Monsieur le Ministre de  
l'Intérieur & de l'Instruction  
Publique  
Bruxelles

En réponse à votre Dépêche  
(adm<sup>n</sup> des Sciences des Lettres  
& des Beaux Arts N° 14355 /  
en date du 16 Août écoulé, vous  
demandant quelles sont les part.  
= Celles les <sup>venues</sup> ~~tenues~~ atteintes des  
regrettables détériorations  
signalées par les délégués de  
la Commission Duitma à  
la suite de leur visite au Musée  
à l'Hôpital St-Jean à Bruges,



Pour avoir l'honneur de vous  
faire connaître que ces Messieurs  
avaient notamment en vue :  
- Le Mariage Mystique de S<sup>te</sup>  
Catherine par Memling à  
l'hôpital S<sup>t</sup> Jean, à Bruges -  
- Le portrait du Chanoine de  
Pala par Van Eyck, au Musée  
de Bruges.

Pour vous permettre d'en parler  
au Ministre, d'appeler encore votre attention  
sur les faits signalés, & d'insister  
pour qu'il vous plaise de prendre  
d'urgence les mesures nécessaires  
afin que la restauration des chefs-  
d'œuvre dont il s'agit se fasse  
sans retard, avec toute l'in-

telligence & le soin que  
comporte l'importance d'un  
semblable travail

Veuillez

P. la Com<sup>te</sup> de  
Le Secrétaire. Le Président



MINISTÈRE  
de  
L'INTÉRIEUR  
et de  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE 16 août 1889.  
*lettre reçue le 23 août*

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 1438

N.B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de  
l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 347

A l'occasion d'une mission artistique que je vous  
avais confiée à Bruges, vous avez pu constater l'état pénible  
sans lequel se trouvent plusieurs des œuvres les plus estimées  
de l'Ecole flamande, déposées tant au Musée de la ville de  
Bruges qu'à l'hôpital St-Jean.

Avant de faire aux autorités compétentes telles observations  
que de droit, je vous serais très obligé de me désigner quelles  
sont, en particulier, les toiles atteintes des regrettables détériora-  
tions que vous signalez. Il importe que je sois fixé sur ce  
point avant de renouveler aux adm<sup>on</sup>s intéressées les incessan-  
tes réclamations que, depuis près de vingt ans, le Gouvernement  
n'a cessé de leur adresser au sujet de la très préjudiciable situation  
faite à ces œuvres qui sont la gloire de l'Ecole belge et font  
partie de notre patrimoine national.

Le Ministre de l'Intérieur  
et de l'Instruction publique,  
*J. de Meir*

A Messieurs les Membres de la Commission  
Administrative des Musées Royaux de l'Etat.



## Note.

Notre attention s'est plus spécialement portée sur les peintures suivantes qui, toutes, à des degrés divers, sollicitent des soins urgents:

- 1° La Vierge de VanderPaelen, par J. E.
- 2° Le St Christophe aux donateurs - M.
- 3° La justice de Cambyse - G. D.

(2 tableaux)

- 4° Les portraits de P. Pourbus
- 5° Les 2 tableaux de Blondeel.

Au point de vue des droits et responsabilités, il importe de distinguer et de faire deux catégories des tableaux cités:

- 1° Tableaux appartenant à la Ville de Bruges:

Les portraits de Pourbus;  
Les tableaux de Blondeel;

- 2° Tableaux appartenant à l'Etat:

a. Le Jean Van Eyck.

b. Le Memling.

c. Les 2 Gérard David.

a) La Vierge de Jean Van Eyck a été commandée à Martine par Georges Van der Paele, chanoine de St Donatien. Il a été placé dans cette église jusqu'au moment de la Révolution française. L'église a été détruite et le tableau envoyé à Paris, en 1794.

b.) Le St Christophe a été commandé à Memling, par G. Moreel, bourgmestre de Bruges, en 1487. Au 18<sup>e</sup> siècle, il était conservé dans les locaux de l'hospice St Julien, fermé à l'époque de la Révolution française. En 1794, il fut expédié à Paris par les soins des commissaires français.



Les deux panneaux de la Justice  
de Cambyses furent peints par Geïard  
David, à la demande du magistrat de  
Bruges, en 1498, et placés à l'hôtel de  
Ville, où les trouvèrent les agents de la  
convention qui, en 1794, les envoyèrent  
à Paris.

Ces trois œuvres ont figuré au Louvre  
jusqu'en 1815, date à laquelle elles ont  
été restituées au Gouvernement belge.  
Les décrets des 6 octobre et 25 novembre  
1815 ont réglé leur destination :

- 1° les 2 tableaux de Geïard David ont  
été restitués à l'hôtel de ville de Bruges;
  - 2° le tableau de Van Eyck, provenant  
de l'église St Donatien, détruite, et  
celui de Memling provenant de l'hospice  
St Julien, supprimé, furent remis, à  
titre de dépôt, à l'Académie des  
Beaux-Arts de Bruges.
-